MBOU-MON-TOUR (MMT), ong

Protection de l'environnement et développement durable

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2023

Bureau à Kinshasa : N°12, 15ème Rue Limete Industriel, Kinshasa, RDC.

Siège social : Ferme Mbou-Mon-Tour, située à 2 Km de Nkala, Territoire de Bolobo/Maï-Ndombe/RDC

E-mail : ongmboumontour7@gmail.com

Facebook : https://www.facebook.com/mboumontour

Whatsapp : +243 810 340 845

Février 2024

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE MBOU-MON-TOUR

II. CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE D'INTERVENTION DE MMT

III. PROJETS OU ACTIVITES REALISES EN 2023

IV. PROGRAMME D'ECOTOURISME ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

V. PARTICIPATIONS AUX CONFERENCES ET ATELIERS

VI. RENFORCEMENT DE CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET FORMATIONS

VII. NOS PARTENAIRES

I. Présentation de Mbou-Mon-Tour (MMT)

Mbou-Mon-Tour (MMT) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit congolais, membre de l'Alliance pour la Conservation de Grands Singes en Afrique Centrale (Alliance GSAC) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elle est basée dans le Territoire de Bolobo, Province du Maï-Ndombe, à environ 300 km au nord de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), entre les latitudes -2.55 et -2.30 et les longitudes 16.14 et 16.30.

A la suite de la raréfaction de certaines espèces animales combinée à une diminution de l'observance des lois coutumières sur les respects de la biodiversité locale, des habitants du village Nkala dans le Territoire de Bolobo et quelques des cadres universitaires originaires de la zone, soutenus par leurs chefs coutumiers, ont créé en avril 1997 une association dénommée « Mbou-Mon-Tour », en sigle MMT. Cette mobilisation collective a débouché sur un programme de conservation communautaire innovant visant un développement socio-économique compatible avec la conservation de la biodiversité de la région.

Son siège est situé dans sa ferme agropastorale, à 2 km du village Nkala, Territoire de Bolobo, dans la Province de Maï-Ndombe.

Cette association s'était assignée comme objectifs principaux la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Le rayon d'action de MMT est la province du Maï-Ndombe, en République Démocratique du Congo ; il comprend le Territoire de Bolobo pour les activités de la conservation communautaire et ceux de Mushie, Yumbi, Inongo et Kutu pour la sensibilisation à la protection de la biodiversité.

MMT s'est fixé comme vision de contribuer à un monde où les personnes satisfont à leurs besoins primaires grâce à la gestion durable des ressources naturelles. Sa mission est d'accompagner les communautés dans des initiatives de développement, conservation et gestion rationnelle de la biodiversité de la province du Maï-Ndombe.

Concernant spécifiquement les bonobos (Pan paniscus, espèce endémique de la RDC et menacée d'extinction), MMT a surpris le monde scientifique en 2001 par l'annonce de la présence de ces grands singes dans le Territoire de Bolobo, à 300 kms environ au nord de Kinshasa. Les organismes de conservation contactés ont longtemps estimé que les bonobos ne pouvaient pas vivre dans un habitat de ce type et il a fallu attendre la confirmation de l'information par une équipe de WWF invitée par MMT en novembre 2005 pour que cette présence soit enfin reconnue par la communauté internationale, ce qui a eu comme conséquence la modification du landscape Lac Tumba et l'installation de WWF dans la région.

Bénéficiant d'un large soutien de la part des chefs coutumiers et des populations locales, MMT a rapidement entamé une série de campagnes de sensibilisation sur la protection des bonobos et développé un mode de communication susceptible d'atteindre un large public, à travers des chansons populaires basées sur les vieilles coutumes Téké interdisant la chasse et la consommation de la viande du bonobo. A la suite des campagnes de sensibilisation menées par MMT depuis 2001, 6 villages de la région à savoir à savoir Bodzuna, Embirima, Makaa, Mbee, Mpelu et Nkala, (constituant aujourd'hui la Concession Forestière des Communautés de la Rivière Mbali, CFCL-RM) prirent la décision en 2006 de consacrer une portion de leur forêt à la protection des bonobos et des petits singes, aboutissant à un processus de création de forêts communautaires. Ce travail se base sur l'article 22 du code forestier qui accorde désormais la possibilité aux communautés locales de gérer elles-mêmes leurs forêts régulièrement possédées en vertu de la coutume.

C'est à partir de cette date que MMT commença à appuyer la constitution et la formation d'équipes de pisteurs villageois, ainsi que leur prise en charge par le biais de ses différents partenaires. Les pisteurs ont comme principales tâches d'assurer le monitoring régulier et l'habituation des primates, de collecter les données de suivi des bonobos et sur les habitats et d'assurer la surveillance des forêts via les patrouilles communautaires pour dissuader les activités illicites dans ces forêts. MMT compte à ce jour 6 sites de monitoring des bonobos dont 3 sont destinés à l'habituation progressive de l'espèce à la présence humaine, les 3 autres étant exclusivement des sites de suivi écologique.

La proximité de la région avec Kinshasa et Brazzaville est un atout important en matière de recherche scientifique et de développement du tourisme. Ces sites d'étude et de suivi des bonobos et petits singes accueillent régulièrement des chercheurs et étudiants venus du monde entier et il est actuellement possible d'observer les bonobos en milieu naturel et en continu pendant plus de 5 heures à moins de 20 mètres. Actuellement, 41 pisteurs travaillent sur les 6 sites de MMT sous la supervision d'un coordinateur local, évoluant lui-même sous la tutelle de la direction à Kinshasa.

Reconnaissant le rôle des communautés riveraines dans la survie des populations des bonobos vivant dans cette région, MMT n'a jamais envisagé soutenir la création d'une réserve naturelle au sens classique du terme et a plutôt opté pour le soutien à la participation des habitants de la région à la conservation de la Nature, consistant à consacrer une partie de la forêt à la conservation des bonobos tout en faisant bénéficier les communautés riveraines des retombées de cette conservation communautaire.

Pour parvenir à cet objectif, MMT se base sur l'article 22 du code forestier congolais et accompagne ainsi six communautés locales précitées dans la création et la gestion de leurs Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL), désormais reconnues légalement par des arrêtés signés par le gouverneur de la province de Maï-Ndombe depuis le mois de mai de l'année 2017.

De manière globale, les activités de MMT se focalisent sur les thématiques suivantes :

- ✓ La sensibilisation sur l'utilisation durable de la biodiversité et la conservation des bonobos et des autres espèces protégées, ainsi que la protection de leurs habitats ;
- ✓ L'accompagnement des communautés locales dans le processus de la foresterie communautaire ;
- ✓ L'habituation et le monitoring des bonobos et le suivi des petits singes ;
- ✓ Le développement d'activités économiques alternatives, susceptibles de réduire la dépendance des populations locales aux ressources forestières et d'améliorer leurs conditions de vie ;
- ✓ Le renforcement des capacités des communautés locales et du staff et bureau de MMT ;
- ✓ La lutte et l'adaptation au changement climatique à travers le reboisement, l'agroforesterie et la mise en défens en vue de la régénération naturelle ;
- ✓ La valorisation des ressources locales à travers l'écotourisme et la recherche scientifique.

Cependant, malgré les nombreuses avancées, le travail effectué par MMT fait toujours face à un certain nombre de défis et contraintes budgétaires comme par exemple, le soutien au développement socio-économique local notamment à travers l'agriculture durable, élevage ; la sécurisation de façon continue de la prise en charge des pisteurs villageois travaillant dans les forêts communautaires et aussi celle de son staff de bureau, sans oublier la couverture les divers frais relatifs au fonctionnement de l'organisation.

II. Carte de la zone d'intervation de MMT

Le rayon d'action de MMT est le Territoire de Bolobo, province du Maï-Ndombe, en République Démocratique du Congo, à 300 kms environ au nord de Kinshasa ; La zone renferme un habitat mosaïque forêt-savane et couvre une superficie de 3.451 km², située dans l'angle formé par le fleuve Congo et la rivière Kasaï, entre les latitudes -2.55 et -2.30 et les longitudes 16.14 et 16.30.

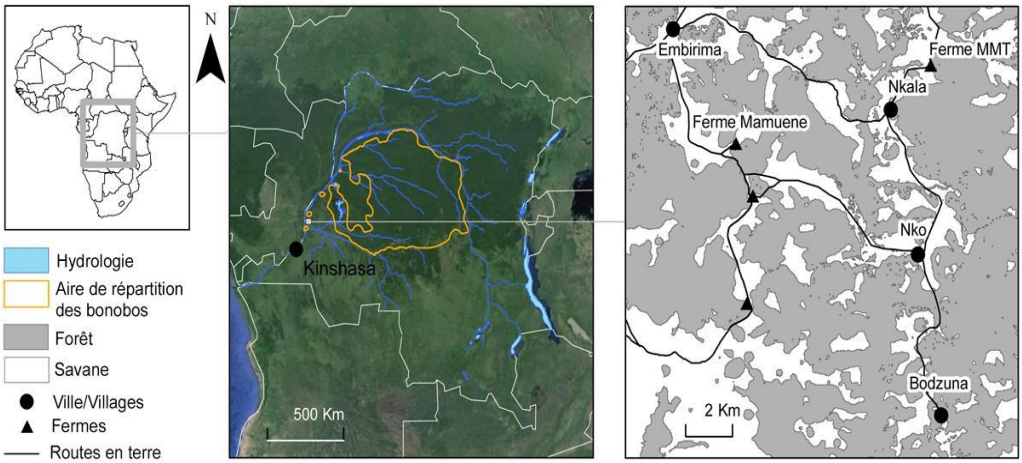

III. Projets réalisés en 2023

III.1. Résumé du projet appuyé par Rainforest Norway Foundation (RFN) en 2023

Titre du projet : « **Appui à la valorisation écologique et économique de la Concession Forestière des Communautés Locales de la Rivière Mbali (CFCL-RM)** »

- **Activités réalisés**

Au total, il y a eu deux (2) activités de sensibilisation des autorités provinciales et politico-administratives et une (1) activité de foire qui ont fortement contribué aux plaidoyers, deux (2) activités de renforcement des capacités des membres des organes, quatre (4) activités de renforcement des capacités du staff de MMT et plusieurs participations aux ateliers et fora au niveau tant national qu'international.

- **Résultats au niveau des outputs**

Les activités réalisées en 2023 ont produit des résultats satisfaisants et ont connu des progrès significatifs ci-après :

- Les acteurs politico-administratifs ont amélioré leurs connaissances à 26% sur l'approche de la foresterie communautaire et le respect des droits coutumiers des communautés locales ;
- Les membres des organes ont amélioré leurs connaissances sur les notions en rapport avec le plaidoyer et les cadres politiques et juridiques en rapport avec la foresterie communautaire, mais aussi de leurs droits entant que communautés locales, ainsi que de la gestion et d'exploitation de leurs CFCL ;
- Le taux de participation dans des organes de gestion est passé de 30% à 45% pour les femmes et de 40% à 45% pour les jeunes ;
- Le taux de participation des membres des organes de gestion est passé de 0% à 5% dans des sessions de plaidoyer ;
- Le taux de participation des femmes est passé de 3% à 10% dans des échanges sur les réformes en cours en et celui des jeunes est passé de 5% à 10%.

- **Résultats au niveau des objectifs spécifiques**

1. Outcomes intermédiaires :

[i] Le Plan Simple de gestion (PSG) a été élaboré depuis 2022 de façon participative et validé par toutes les parties prenantes de 7 communautés villageoises accompagnées par MMT, dont le Chef de Chefferie des Batéké-Nord. Cependant, MMT est actuellement dans la phase de la recherche des appuis financiers pour soutenir la mise en œuvre de ce Plan Simple de Gestion.

[ii] Une clé de répartition des revenus issus du tourisme et de la recherche scientifique a été convenue et était en application depuis 2022. Cependant, cette clé a été ajustée en 2023 comme réclamé par les Chefs coutumiers en 2022.

[iii] Les activités de sensibilisation des autorités provinciales a été réalisée comme prévue. Une délégation conduite par Mr Innocent Leti, a effectué une descente dans la ville de Bolobo, chef-lieu et siège de l'administration du Territoire de Bolobo, dans le but de sensibiliser les autorités provinciales en vue d'obtenir leur engagement dans l'approche de la foresterie communautaire. A l'issue de cette sensibilisation, ces autorités ayant pris connaissance de contexte et des enjeux en rapport avec l'approche de la foresterie communautaire, ils ont manifesté leur intérêt à s'engager et à oeuvrer pour la valorisation de l'approche de la foresterie communautaire et le respect des droits coutumiers des communautés locales. Ils ont en outre pris la résolution de soutenir et faciliter les différents processus en rapport avec la foresterie communautaire.

[iv] Les activités de renforcement des capacités ont été organisées durant l'année 2023 avec succès. Ces activités ont concerné d'une part le renforcement des capacités de l'équipe de gestion de la CFCL-RM sur les cadres politiques et juridiques et droits des communautés locales et d'autre part le renforcement les capacités des organes de gouvernance et de gestion de la CFCL-RM sur les plaidoyers. A ces activités comme dans d'autres réalisées régulièrement (réunions habituelles) on note le taux de participation de 45% pour les femmes et des jeunes. Ces

sessions de renforcement des capacités ont permis aux participants d'avoir quelques connaissances basiques sur certaines notions telles que : le plaidoyer, la planification d'une action de plaidoyer, mise en œuvre d'une action de plaidoyer et suivi et évaluation d'une action de plaidoyer. Ils ont en outre eu des connaissances basiques sur certains cadres politiques et juridiques en rapport avec la foresterie communautaire, mais aussi de leurs droits entant que communautés locales, ainsi que de la gestion et d'exploitation de leurs CFCL.

- RFN Strategic Objective 2 :

Outcome 2

[i] L'activité de la foire organisée cette année a connu la participation des membres des organes de gestion de la CFCL-RM. Cette participation leur a permis de plaider auprès des autorités en leur faveur, en abordant les sujets les plus préoccupants, notamment les questions en rapport avec la conservation de leurs forêts, le développement local, l'extension de leurs CFCL, le respect de leurs droits coutumiers, etc. On note à 5% le taux du progrès dans le plaidoyer pour les communautés locales.

[ii] Les femmes autant que les jeunes ont participé durant l'année à des échanges de réflexion sur la gestion de la CFCL-RM. Hormis des réunions régulières, ils ont pris part et contribué à des réunions de consultation et de planification des activités réalisées au cours de l'année, il s'agit notamment de l'activité de la foire et de celle de la sensibilisation. La contribution des femmes et des jeunes sà ces échanges s'élève à 10%.

- **Coût-efficacité (Quelles mesures précises avez-vous prises l'an dernier pour accroître le rapport coût-efficacité pour obtenir les meilleurs résultats possibles en utilisant le moins de ressources possible?).**

Nous avons exécuté les activités avec une bonne planification de manière réfléchie et coordonnées dans le but d'éviter des dépenses exagérées. Ainsi, en une mission, deux ou trois activités pouvaient être réalisées, permettant de minimiser le coup de voyage et per diem. Par exemple, au courant de l'année 2023, nous avons réduit le nombre de voyages et l'effectif du staff, mais par contre nous avons prolongé la durée du séjour sur terrain en vue de permettre la réalisation des activités.

- **Evénements à risque** (**Si des défis ou des événements imprévus ont eu une incidence sur les activités ou les résultats du projet l'an dernier, que s'est-il passé et quelle a été l'incidence sur le projet? Qu'avez-vous fait pour réduire les effets négatifs de ces défis/événements?**)

Les événements a risque ont été les propagandes et les élections organisées en fin d'année 2023. Le souhait de MMT était d'éviter la période électorale, mais n'ayant pas bénéficié des fonds selon le calendrier, MMT s'est vue obliger de renvoyer l'activité la plus importante de l'année, celle de la foire pour la fin de l'année [novembre-décembre]. Cependant, la fin de l'année 2023, a connu beaucoup d'agitations causée d'une part par les propagandes des candidats et d'autre part la crainte autour de l'organisation des élections.

- **Egalité des sexes** (**Qu'avez-vous fait pour éviter que le projet ne cause des dommages involontaires en matière de droits de d'égalité des sexes?**)

Dans le but d'éviter la perpétuation des inégalités (les femmes se réclament moins considérées par rapport aux hommes), qui donnent naissance aux conflits au sein de la communauté et de faire participer toutes les couches dans le projet, MMT a mis en place une approche participative et inclusive, qui exigeait non seulement la participation des différentes couches [femmes, des hommes, des jeunes, des vieux], mais aussi la prise en compte de leurs points de vue et préoccupations dans des réunions, ateliers et autres rassemblements tel que la foire. Par exemple le taux de participation a augmenté de 40 % pour les femmes et 45 % pour les jeunes et ils ont contribué à 10% lors des discussions dans des organes

- **Droits de l'homme** (**Qu'avez-vous fait pour éviter que le projet ne cause des dommages involontaires en matière de droits de l'homme?**)

Les désagréments nous ont été épargnés grâce au strict respect des valeurs locales (Us et coutumes, cultures et lois) dans la mise en œuvre des activités. Aussi, les mesures relatives aux droits de l'homme et à la sécurité des personnes et leurs biens ont été appliquées. Dans ce cadre, les communautés locales ont été consultées en amont et ont exprimé leurs aspirations dans l'élaboration et la planification du présent projet.

III.2. Résumé du projet appuyé par Synchronicty Hearth en 2023

Titre du projet **: Appui au développement durable des communautés locales et renforcement organisationnel et fonctionnel de MMT dans la province de Maï-Ndombe en RDC.**

1. **Activités et résultats atteints**

Au cours de cette deuxième année de subvention de Synchronicity Earth, MMT a réussi à mener les activités ci-après :

- La sensibilisation des six autres communautés longeant le fleuve Congo et la rivière Kasaï, à savoir Mabua-mabua, Tshumbiri, Ngabenge, Ngadzua et Lediba. Cette campagne s'est déroulée dans la période allant du 20 avril au 30 mai 2023, aucours de laquelle quelques dépliants et T-shirts ont été distribués à certains membres des communautés pour véhiculer les messages liés aux gestes barrières au covid-19 et sur les règles d'hygiène et comportement en forêt, ainsi que sur l'utilisation rationnelle des ressources forestières. Ainsi tour à tour les membres de l'équipe de sensibilisation prenaient la parole pour passer le message aux communautés, avec une traduction du message en langue locale par l'un des sensibilisateurs, ce qui rendait facile la compréhension pour les vieux du village. Le soir de chaque réunion, des films vidéo étaient projetés à l'attention des populations locales pour montrer les effets néfastes de l'utilisation anarchique des ressources naturelles et leurs liens avec le changement climatique, ainsi que la destruction de l'habitat du bonobo et les menaces sur l'espèce elle-même. L'équipe se déplaçait d'un village à l'autre soit par moto soit par pirogue. Cette campagne a déjà touché au moins 7530 personnes dont 58 % des femmes, 30 % des hommes et 12 % des jeunes ;

- Achat d'un moteur hors-bord de 15 CV et d'une pirogue de dimensions réduites (0,60 X 5) m. L'acquisition de cette logistique a permis de faciliter le travail de l'équipe de sensibilisation et éducation de MMT lors des campagnes de sensibilisation le long des grands cours d'eau (fleuve Congo et rivière Kasaï) dans le territoire de Bolobo et environs ;

- Avec le volet socio-économique, la poursuite des formations en techniques d'élevages des canards et des Lapins en faveur des quatre autres communautés riveraines des habitats des bonobos. 80 ménages représentés, chacun par une personne, ont bénéficier de cette formation ;

- Tous les bénéficiaires de la formation ont été dotés des géniteurs des lapins et canards. 80 ménages se sont ajoutés sur la liste des bénéficiaires des 3 lapins (un male et deux femelles) et 4 canards (un male et 3 femelles) ;

- Poursuite de la distribution des boutures de manioc et des semences des amarantes, tomates, oseilles, épinards, gombo et aubergines dans l'axe de la rivière Kasaï afin de faciliter le développement des jardins familiaux dans ces villages et des champs de manioc dans les savanes en vue de réduire les menaces liées à la pratique de l'agriculture sur brulis dans les forêts.

- Toujours dans ce volet socio-économique, MMT a organisé des travaux collectifs pour l'entretien des ponts et la digue sur les marécages de la rivière Mbali afin de faciliter l'évacuation des produits agricoles et le mouvement des villageois sur cette route. Pour cela durant la période allant de mois d'août au septembre 2023, MMT a recruté une main d'œuvre locale constituée de deux maçons pour la réalisation des travaux de remplacement des planchées de quatre ponts avec des matériaux locaux, et aussi 20 femmes et 10 hommes, qui se sont occupés de transports des termitières et de la terre noire pour le remblayage de près d'un kilomètre de digue. Jusque-là ces travaux ont permis une réhabilitation partielle de 4 ponts de manière à assurer le passage pour les motos, les vélos et les humains. Le niveau de la réhabilitation ne permet pas encore aux véhiculent d'utiliser ce tronçon routier ;

- Par rapport au soutien au travail des pisteurs et de leur coordonnateur, MMT a assuré de manière régulière la paie de leur prime durant toute l'année 2023 avec la deuxième tranche de subvention ;

- Le fonctionnement du bureau ainsi que son loyer ont été bien assurés durant l'année 2023 avec la deuxième subvention de **Synchronicity Earth ;**

- Dans le volet du renforcement organisationnel et fonctionnel de MMT, avec les fonds de la deuxième subvention, les pisteurs des trois d'habituation des bonobos ont bénéficiés d'une formation sur l'utilisation de l'application Kobocollect. Pour cela 6 Smartphones avec bonne capacité de stockage ont été acheté, 1 pour bureau de Kinshasa ; 1 pour bureau de MMT à Nkala et 8 pour les équipes des pisteurs, à raison de 2 par sites d'habituation. Le technicien consultant recruté a dû installer l'application Kobocollect et des séances des formations aux équipes ont été réalisées pour faciliter la collecte des données et images sur terrain, ainsi que leur transmission à Kinshasa en temps réel.

- Toujours dans ce volet, l'un des membres du staff du bureau, en charge de la conservation avait effectué un voyage dans la ville de Kindu, province de Maniema du 05 au 09 juin 2023 pour une formation qui a porté sur la valorisation économique des Concessions des Forestières de Communautés Locales (CFCL) vers l'entreprenariat écologique en RDC. La formation avait pour but de répondre au besoin des communautés et des organisations de la société civile (OSC) de voir les CFCLs générer des revenus et améliorer leurs conditions de vie, tout en préservant la biodiversité.

2. **Pour ce projet, faites-vous face à des difficultés à l'heure actuelle ? Si oui, comment envisagez-vous de les régler ?**

- ✓ Beaucoup de demandes d'accompagnement de la part des autres communautés dans les territoires voisins et le moyen en disposition de MMT n'étant pas à la hauteur de satisfaire tout le monde à la fois. Mais l'approche de MMT de privilégier toujours les dialogues communautaires à travers lesquels les communautés locales nous écoutent et place en nous leur confiance et nous espérons toujours avec l'appui progressif de nos partenaires, leurs requêtes seront satisfaites.

- ✓ L'autre difficulté était liée à l'inquiétude quant à la situation sécuritaire qui prévalait dans le territoire voisin (Kwamouth), comme l'équipe de sensibilisation devrait se déplacer sur l'eau pour passer d'un village à l'autre. Cela entraine parfois de retard dans le démarrage ou encore pour quitter et surtout le déplacement des matériels de sensibilisation qui parfois devrait se faire par motos en lieu et place de la pirogue.

- ✓ La situation des 4 ponts n'est plus celle estimait au moment de la rédaction du projet. C'est pourquoi les moyens à la disposition de MMT n'ont pas permis à celle-ci de réaliser des grands travaux comme cela se demande maintenant. Les travaux ont été réalisés avec les moyens de bords de façon à permettre tant soi peu le déplacement des personnes à pieds, par vélos et occasionnellement des motos.

Améliorer le développement communautaire par des approches durables et basées sur la nature

Indicateurs proposés par thème	Indicateurs (basés sur les activités/données collectées)	Objectif (pour la période de financement)	Résultats obtenus (jusqu'à présent)	Notes
Nombre des villages appuyés pour développer les activités génératrices des revenus.	Nombre des villages appuyés pour développer les activités génératrices des revenus.	L'objectif pour cette phase est d'appuyer le développement des élevages de lapins et des canards comme sources des revenus et des protéines animales en remplacement de la viande de gibiers, cela dans 8 villages riverains des habitats des bonobos.	8 villages au total sont appuyés, où 160 ménages déjà bénéficiaires chacun des 3 lapins (un male et deux femelles) et 4 canards (un male et 3 femelles). Donc 4 villages viennent s'ajouter aux 4 précédents.	Dans chaque village, 20 personnes formées, représentant ainsi 20 ménages, ont bénéficié de la dotation des canards et lapins.

III.3. Résumé du projet appuyé par Play For Nature en 2023

Titre du projet : “ **Tournoi Sportif** de **football** et **Nzango** pour la conservation communautaire de **bonobos (*Pan paniscus*)** et les **forêts de communautés locales** de la **Rivière Mbali**, dans le territoire de **Maï-Ndombe, RDC** ”

A. Introduction

MMT a bénéficié d’un appui financier de Play For Nature et a mis en œuvre le projet intitulé «**Tournoi Sportif** de **football** et **Nzango** pour la conservation communautaire de **bonobos (*Pan paniscus*)** et les **forêts de communautés locales** de la **Rivière Mbali**, dans le territoire de **Maï-Ndombe, RDC**». Ce projet avait comme objectif global de **contribuer à créer un environnement plus propice à une meilleure protection, survie, conservation des bonobos ainsi que de leurs habitats naturels.**

Spécifiquement, ce projet visait à (i) Susciter à travers les joutes sportives une large prise de conscience et engagement collectif de populations locales tant autochtones qu’allochtones sur le bien-fondé de la conservation des bonobos et de leurs habitats. (ii) Combattre les menaces et ou facteurs de risque à la protection, survie et conservation de bonobos et leurs habitats. (iii) Valoriser les efforts des communautés locales relatifs à la protection de bonobos, la biodiversité et leurs habitats auprès des autorités politico-administratives tant locales, provinciales que nationales.

Ce rapport reprend les activités réalisées durant la période du projet et met en relief les accomplissements en rapport avec les résultats escomptés, les objectifs fixés ainsi que les effets induits.

B. Activités et résultats

La mise en œuvre des activités a connu un franc succès : toutes les activités prévues dans le projet ont été exécutées et ont produit des résultats escomptés.

1. Conception et production des supports (affiches, brochures, posters, banderoles, audios sonores, etc)

Des supports du lancement des tournois et de sensibilisation sur les tournois sportifs ont été produits. Il s’agit des T-shirts, affiches, brochures, posters, banderoles, etc. Les supports de sensibilisation ont été placés dans chaque village et tout autour du terrain où se sont deroulés les compétitions sportives.

Figure 1 : affiche de sensibilisation

2. Organisation des rencontres (contacts) avec les autorités étatiques, leaders locaux et les membres de la communauté sur les tournois sportifs pour la protection des bonobos et la forët.

Au début du mois de juillet, l'équipe de MMT a organisé de rencontres et consultations avec les parties prenantes (hommes, femmes, jeunes, les personnes âgées, les chefs de terres, le Chef de la chefferie et autorités étatiques*)*. L'organisation de ces rencontres a permis à l'équipe de MMT d'une part de sensibiliser toutes les parties prenantes sur le bien-fondé du projet et d'autre part de mettre en place le Comité organisateur des tournois.

Cette sensibilisation a permis toucher et d'obtenir une plus grande adhésion de neuf mille six cent dix-huit personnes (9618) membres des communautés locales, formées de 5770 femmes et 3848 hommes sur l'ensemble de 6 villages, y compris de Chefs de terre et le Chef de la Chefferie au projet. Elle a aussi touché et occasionné l'adhésion des autorités étatiques au projet.

Ainsi, ayant adhéré à l'initiative, les communautés ont en toute liberté désigné certains membres de la communauté pour former le Comité organisateur des tournois. Au total, le comité organisateur était composé de 12 membres venant de 6 villages en fonction de 2 membres par villages. Sur les 12 membres de comité organisateur, six (06) ont eu la charge d'organiser le tournoi du football et les six (06) autres le tournoi du Nzango.

Figure 2: Rencontres avec les autorités étatiques, leaders locaux et les membres de communauté

3. Aménagement & Entretien du terrain

Une équipe composée de six [6] volontaires issus de 6 villages a été mise en place pour aménager et entretenir le terrain des tournois sous la supervision de MMT. Cette équipe a assuré l'aménagement et l'entretien du terrain pendant toute la période du déroulement des tournois.

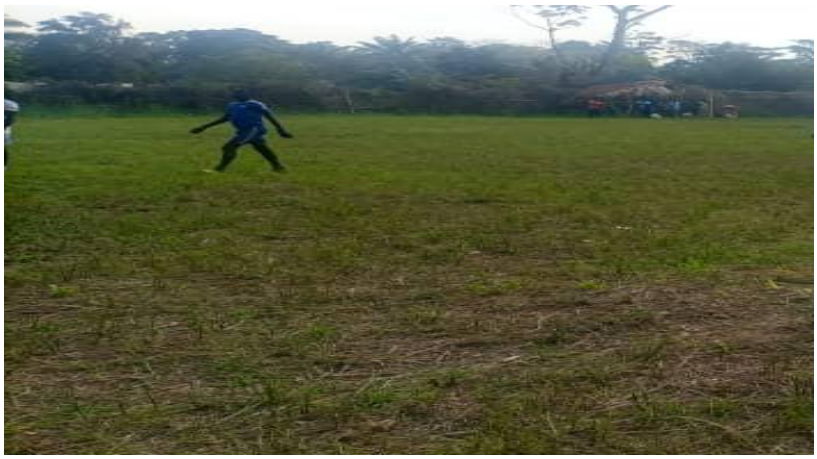

Figure 3 : Terrain de football et de nzango

4. Déroulement des tournois

Dans l'ensemble, les tournois de football et de nzango se sont déroulés dans un bon climat sportif. Commencés au mois d'aout 2023, ils ont pris fin au mois de décembre de la même année. Ils ont connues la participation de 140 joueurs pour le football (20 joueurs par village/ par équipe + 20 membres du Staff de l'équipe) et 70 joueuses pour le Nzango (10 femmes par village/ par équipe + 10 membres du Staff de l'équipe).

Les membres de communautés ont répondu favorablement par une participation massive à ces événements sportifs de football et de nzango du début jusqu'au dernier jour. On note la participation de plus de 80 pourcent (80%) de la population durant la période du déroulement de ces événements. Durant le déroulement des tournois, l'ambiance a été au rendez-vous, on pouvait entendre la population scander des chants, réagir aux différentes actions telles que la célébration des buts.

A la fin des tournois, deux trophés de vainqueurs ont été remis aux deux équipes meilleures pour chaque discipline, un trophé pour le vainquer du tournoi de football et un autre pour le nzango. Ensuite, une enveloppe a été remise aux trois premiers [premier, deuxième & troisième] vainqueurs de chaque discipline comme récompense.

Figure 4 : Lancement, déroulement des compétitions ainsi que le trophé

C. Résultats atteints

L'orgnaisation des activités prévues dans ce projet a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- ✧ Formation de l'équipe représentante du groupement Mbee-Nkuru, par la sélection des meilleurs joueurs ;
- ✧ Dotation de document de reconnaissance officielle de l'équipe représentante du groupement Mbee-Nkuru ;
- ✧ Amélioration des connaissances, attitudes et pratiques sur la conservation de Bonobo (*Pan paniscus*) et la gestion durable de la biodiversité (forets, etc) d'au moins 40.000 personnes ont amélioré (renforcé) ;
- ✧ Intégration des messages d'éducation et d'information sur la survie des bonobos et l'utilisation durable de forêts de communautés locales dans des équipes sportives locales, chez les autorités étatiques et des leaders communautaires ;
- ✧ Prise des engagements et mesures effectifs en vue de combattre les menaces et facteurs de risque à l'encontre de bonobos et de leurs habitats par les membres de communautés locales, les leaders communautaires, religieux et les chefs locaux ;
- ✧ Regain de l'attention et ou de l'intérêt des communautés locales et des leaders locaux aux questions de la biodiversité notamment la protection de bonobos, de leurs habitats et la gestion durable de forêts.

III.4. Résumé activités soutenues par Fondation Audemars Piguet (FAP) de décembre 2022 à décembre 2023

Au cours de cette période du projet, MMT a réussi à mener les activités ci-après :

- En rapport avec l'objectif 1 du projet : Sensibilisation des Communautés Locales.

L'équipe de sensibilisation composée de trois membres de MMT a réalisé deux premières campagnes qui ont couvert au total huit villages riverains des habitats des bonobos, il s'agit de : Bodzuna, Embirima, Makaa, Mbee, Mbominzoli, Mpelu, Nkala et Nko, pendant un total de 90 jours, de juillet à août 2022 ; de janvier à février 2023. Les thèmes ci-après ont été abordé ; la conservation des bonobos et la protection de leurs habitats et les risques sanitaires liés à l'apparition de Covid-19 et de l'impact négatif qu'elle peut avoir sur les bonobos et nos activités. Les communautés locales ont été informées sur l'existence de cette pandémie, sa transmission et les différents moyens de se protéger d'éviter de contaminer la faune sauvage.

- En rapport avec l'objectif 2 : Création des CFCL

Les concertations sont en cours au niveau des membres de la communauté pour la désignation de leur représentant afin de se faire accompagner dans la constitution du dossier de demande de leur CFCL par MMT et cette dernière attend que la deuxième tranche de la subvention soit disponible pour démarrer effectivement le processus.

- Concernant l'objectif 3: Appui au développement de l'écotourisme

Pour booster ce volet écotouristique, La Direction nationale de MMT a pensé à l'acquisition de matériel roulant pour la facilitation du transport de terrain (le déplacement des touristes du port de Tshumbiri jusqu'au siège d'hébergement MMT et de là jusqu'aux différents sites d'observation). Concrètement, il s'agit de l'acquisition d'un véhicule de terrain, de marque TOYOTA, type Land cruiser du type 4 X 4 et de la construction des 5 hébergements écologiques. Dans la même optique, MMT a tenu aussi à renforcer le circuit touristique par l'amélioration de la qualité de prestation des services d'accueil, restauration et hébergement. Ainsi le projet a soutenu un renforcement des capacités des 24 femmes venues de 8 villages riverains des habitats des bonobos en qualité des restaurateurs et d'hébergeurs. Pour cela, elles ont bénéficié d'une formation durant 9 jours en début de l'année dans la ferme pilote de MMT, sur l'accueil, hébergement et la restauration des touristes, afin de renforcer leur implication dans la conservation à travers les activités d'écotourisme. Cela a eu lieu sous la facilitation d'un consultant recruté pour cette fin. Quatre membres du staff du bureau ont reçu régulièrement leur prime pendant cette période de 12 mois et un ordinateur acheté, cela permet une bonne organisation du travail en amont.

Ainsi avec la deuxième tranche de subvention, MMT va entamer la troisième et quatrième série de sensibilisation le long de deux grands cours d'eau du territoire de Bolobo et également la construction des loges pour augmenter la capacité d'accueil du site, ainsi que l'accompagnement de la communauté de Mbominzoli dans la foresterie communautaire.

- **Les impacts :**

Les impacts enregistrés à la fin de la période sont les suivants :
Au moins 4875 personnes sont touchées par les messages de sensibilisation dont 45 % des femmes, 35 % des hommes et 20 % des jeunes, et ce dans l'ensemble de huit villages, cela a impacté positivement les attitudes et comportements de la masse villageoise :

- Pas de cas de contamination au Covid signalé au niveau des centres de santé locaux durant cette première année du projet ;
- Pas de cas de braconnage détecté durant cette période ;

Le transport des touristes, chercheurs et autres visiteurs, est facilité avec l'acquisition de ce nouvel véhicule de terrain ; 24 femmes villageoises se sont impliquées davantage dans la conservation et la recherche de leur bien-être local grâce à un renforcement des capacités sur l'accueil, hébergement et la restauration des touristes, à travers ce projet ; Une bonne organisation du travail en amont grâce à l'appui à la prime de quatre membres du staff du bureau de MMT.

III.5. Résumé N*1 des activités soutenues par Arcus Foundation 2023

Titre du projet : Surveillance et conservation communautaire de Bonobo, dans le Territoire de Bolobo, Province de Maï-Ndombe/RDC.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé *« Surveillance et conservation communautaire de Bolobo »* initié par Mbou-Mon-Tour et financé Arcus Foundation il a été prévu 4 campagnes de sensibilisation durant les deux années du projet, à savoir deux campagnes le long des grands cours d'eau (fleuve Congo et rivière Kasaï) et deux autres dans les villages riverains des habitats des bonobos en vue de conscientiser les communautés sur les menaces qui pèsent sur les communautés des bonobos, petits singes ainsi que leur habitat.

Après avoir réalisé les deux premières campagnes de sensibilisation, l'une dans 8 villages riverains des forêts de conservation dans la période allant *du 15 février au 16 avril 2023* et l'autre dans 8 villages longeant les cours d'eau à savoir : 5 villages le long du fleuve Congo et 3 autres le long de la rivière Kasaï, *du 02 octobre au premier decembre 2023.*

La première campagne a concerné, les 8 villages riverains des habitats des bonobos à savoir : *Bodzuna, Embirima, Makaa, Mbee, Mpelu, Ndwa, Nkala et Nkoo.* La seconde par contre a concerné, 5 villages le long du fleuve Congo *(Biangala, Etebe, Mabua-mabua, Mantuka et Tshumbiri) et* 3 villages sur l'axe rivière Kasaï *(Lediba, Ngadzua et Lebo*)

1. **Objectif.**

L'objectif de cette activité est de conscientiser les populations du territoire de Bolobo sur :

- ✓ La conservation communautaire des bonobos et la protection de leur habitat ;
- ✓ L'existence de la maladie à Coronavirus et les moyens d'éviter sa propagation dans les villages et aussi dans l'habitat des bonobos pour éviter les transmissions croisées ;
- ✓ Lois relatives à la chasse et au commerce des espèces protégées, ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources forestières.

2. **Méthodologie du travail**

Dès l'arrivée dans un village, l'équipe commencait par présenter des civilités au chef du village, lui annoncer l'objet de la présence de l'équipe dans son terroir et obtenir de lui, l'autorisation de s'y installer et de s'entretenir avec sa communauté. Utilisant ainsi un langage bien adapté au villageois, l'équipe de sensibilisation a expliqué à la population d'une manière générale l'importance de la forêt et les conséquences néfastes de son utilisation anarchique et d'une manière particulière de conservation communautaire des bonobos et la protection de son habitat, et du bien-être découlant des activités de conservation notamment. Pendant ce moment de sensibilisation, quelques dépliants et T-shirts ont été distribués à certains membres des communautés. Des banderoles portant les logos de Arcus Foundation et celui de MMT, et sur lesquels on pouvait lire « Avec Arcus Foundation des bonobos de Bolobo et leur habitat sont protégés », ont été affiché. Tour à tour les membres de l'équipe de sensibilisation prenaient la

parole pour passer le message aux communautés, comme parmi les sensibilisateurs, il y en avait un qui parlait bien la langue Téké et traduisait bien le message de tous les autres, ce qui rendait facile la compréhension.

Le soir de chaque réunion, des films vidéo étaient projetés à l'attention des populations locales pour leur montrer les effets néfastes de l'utilisation anarchique des ressources naturelles et leurs liens avec le changement climatique, ainsi que la destruction de l'habitat du bonobo et les menaces sur l'espèce elle-même. L'équipe se déplaçait d'un village à l'autre soit par moto pour les villages de l'intérieur soit par pirogue pour les villages longeant les cours d'eau.

3. Contenu du message de sensibilisation

Dans leur passage à travers les villages concernés par l'activité, à part les thèmes susmentionnés, le message de sensibilisation était aussi focalisé sur l'importance de la forêt et les conséquences néfastes de son utilisation anarchique, notamment le réchauffement climatique et la perte de l'habitat pour la faune, plus particulièrement les bonobos et les petits singes, protégés par la loi Congolaise. Le message transmis était également celle de faire connaitre la vision de MMT, à savoir : «un monde où les personnes satisfont à leurs besoins primaires grâce à la gestion durable des ressources naturelles » et sa mission celle « d'accompagner les communautés locales dans la création des initiatives de développement à travers la gestion rationnelle de la biodiversité dans la province de Maï-Ndombe », et également l'importance du travail des pisteurs dans la forêt ainsi que les activités en lien avec la conservation.

4. Résultats

Au cours de ces deux campagnes de sensibilisation, les résultats ci-après ont été réalisés :

- ✓ Au moins 5.736 personnes touchées par le message dont 56 % d'hommes et 44 % des femmes dans les 8 villages bordant les habitats des bonobos ;
- ✓ Au moins 7.158 personnes dont 51 % d'hommes et 49 % des femmes touchées par le message au cours de la sensibilisation le long du fleuve Congo et rivière Kasaï.

5. Conclusion et suggestions

Les deux campagnes de sensibilisation se sont bien déroulées dans un climat de paix, convivialité et de confiance mutuel et ont atteint dans l'ensemble au moins 12.894 personnes, parmi lesquelles 53,5% hommes et 46,5% des femmes. Nous suggérons à l'Arcus Foundation de renforcer d'avantage nos efforts de sensibilisation et d'éducation environnementale car celle-ci est notre cheval de batail et étant donné que les besoins dans ces domaines se font toujours sentir, aussi bien dans les villages de la périphérie des habitats des bonobos que dans les axes longeant les deux grands cours d'eau de Bolobo.

De ce fait, MMT envisage pour l'année suivante de s'impliquer plus dans cette activité, dans les autres territoires de Maï-Ndombe afin de parvenir à diffuser les valeurs, les connaissances et les enjeux de la conservation à toutes les populations en général et aux jeunes de la contrée en particulier. En fin, MMT et toutes les communautés qu'il encadre, remercient à travers ce rapport, Arcus Foundation pour son soutien aux activités de MMT au cours de l'année 2023.

III.6. Résumé N*2 des activités soutenues par Arcus Foundation en 2023

Titre du projet : **Surveillance et conservation communautaire de Bonobo, dans le Territoire de Bolobo, Province de Maï-Ndombe/RDC**.

1. Introduction.

Dans le cadre de la mise en place du projet « Surveillance et conservation communautaire des bonobos » financé par Arcus Foundation que ce rapport annuel 2023 sur habituation des bonobos , le suivi écologique et surveillance forestière dans les sites de conservation communautaire de MMT est élaboré. Ceci dans l'objectif général, de contribuer à l'amélioration du statut de conservation des bonobos dans un habitat fragmenté soumis à des menaces spécifiques via sa proximité au fleuve et à Kinshasa, en s'appuyant sur la sensibilisation des populations locales et l'habituation et le suivi écologique des groupes des bonobos.

Ce rapport présente :

- ✓ Le niveau d'habituation des bonobos dans les sites de Manzano, Nkala et Mpelu à travers les paramètres suivants : le temps de contact, la distance minimum d'observation et l'identification des bonobos ;
- ✓ Le statut des groupes, à travers la taille et la composition des groupes ;
- ✓ Les efforts déployés par les pisteurs pour le suivi et surveillance forestière, à travers les jours de pistage et les temps de forêt ;
- ✓ L'importance des différentes menaces ayant comme origine activités anthropiques.

2. Présentation des données de suivi et habituation des bonobos.

2.1. Statut des groupes et Identification des individus

Tableau 1 : Présentation des tailles et composition des groupes en fin décembre 2023

	AM	AF	SM	SF	JM	JF	BB	**Total décembre 2022**	**Total décembre 2023**
Manzano	5	9	4	5	2	4	3	30	32
Nkala	3	3	2	2	0	0	1	11	11
Mpelu	2	4	2	2	0	0	2	12	12

Figure 1 : Graphique représentant les statuts des groupes dans les 3 sites.

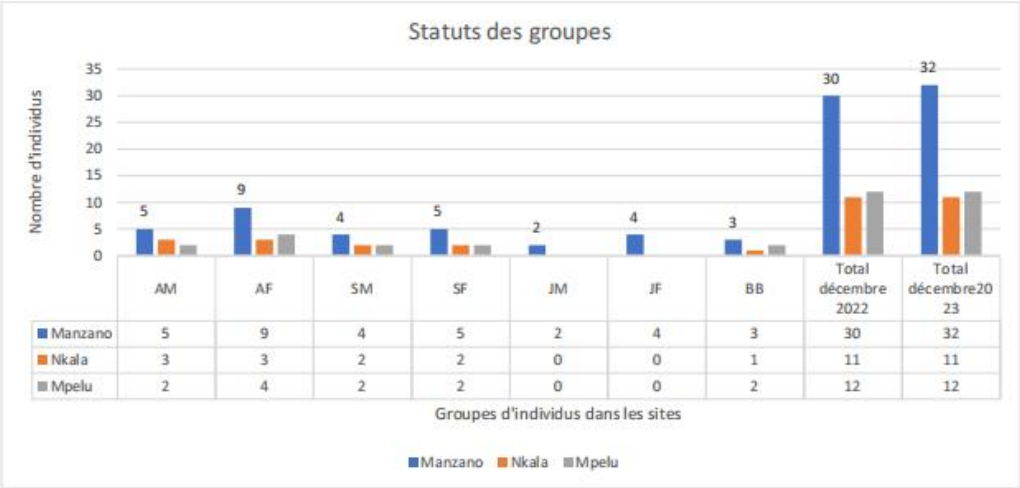

2.2. Identification des individus

Au niveau de Manzano, le travail d'identification se poursuit normalement Jusque-là au moins 20 individus sont identifiés. Au niveau de Nkala et Mpelu, tous les individus à part les bébés, sont identifiés et nommés en fonction de leurs particularités morphologiques telles que (taille de sexe pour les femelles, troisième teton, les mutilations des membres, pelage…).

Tableau 2. naissances, morts, nouvelles arrivées et immigrés

	Naissance	Mort	Nlle femelles	Départ	Taille décembre 2022	Taille décembre 2023
MANZANO	2	0	1	1	30	32
NKALA	1	1	0	0	11	11
MPELU	2	0	1	3	12	12
TOTAL	1	1	?	?	53	55

NB : il y a eu une naissance à Nkala, mais le bébé n'a pas survécu longtemps, il semble être décédé d'un accident, car les bonobos étaient en cérémonie du deuil dudit bébé en présence de pisteurs.

Par contre à Mpelu, nous avons 2 Bébés femelles et le site a connu le départ de 3 subadultes femelles et bénéficier de l'arrivée d'une nouvelle femelle. A Manzano, il y a eu une jeune femelle qui qu'on ne voit plus ce dernier, sûrement elle a migré vers une autre communauté non suivie et non habituée, à la recherche de nouveaux males et une nouvelle venue (jeune femelle) et ce groupe a bénéficié de 2 naissances ce qui fait que l'effectif soit augmenté.

2.3. Statistique générale des temps de suivi

1. Nombre des jours de pistage, Nombre des Heures (temps) de forêt et de contact.

Durant cette première année du projet, les pisteurs ont su collecter les données sur le temps de contact, les efforts de forêt et le nombre de jours de pistage, dont nous résumons comme suite :

En rapport avec et **le temps de contact**, au niveau de Manzano sur les 268 jours de pistage accomplis, les pisteurs sont restés en forêt pendant 3216 heures et en contact avec les bonobos pendant 1474 heures, avec une moyenne 5,5 heures de contact par jours et cela avoisine près de la moitié des heures passées en forêt.

Dans le site de Nkala, nous avons 957heures49' de contact réalisé dans 2952h19' de temps passés en forêt sur 246 jours de pistage. Par contre à Mpelu, la situation se présente comme suivant : sur les 249 jours de pistage, nous avons 2739 h 05' de forêt et 871 h 12' comme temps de contact, soit près de **1/3** des heures de forêt.

En bref, les moyennes hebdomadaires se présentent respectivement, **5/7** pour les jours de pistage, **60** heures de suivi hebdomadaire et **28** heures de contact avec les bonobos, cela pour l'ensemble de sites. En moyenne les pisteurs ont passé **46,6 %** des heures de forêt en contact avec les bonobos. 8

Figure 2 : Jours de pistage

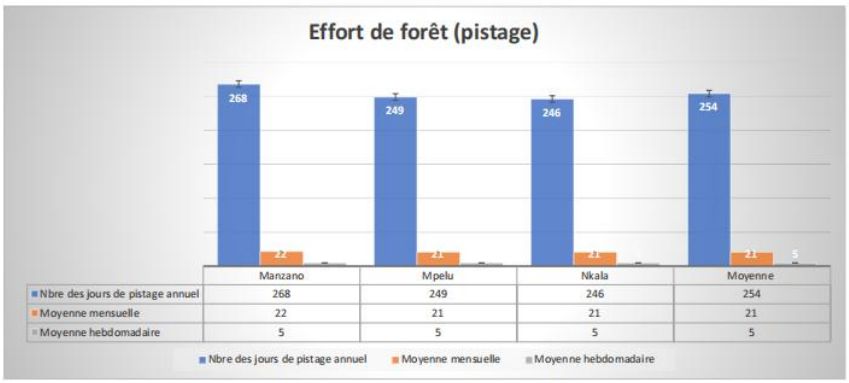

Figure 3 : Heures de forêt et de contact

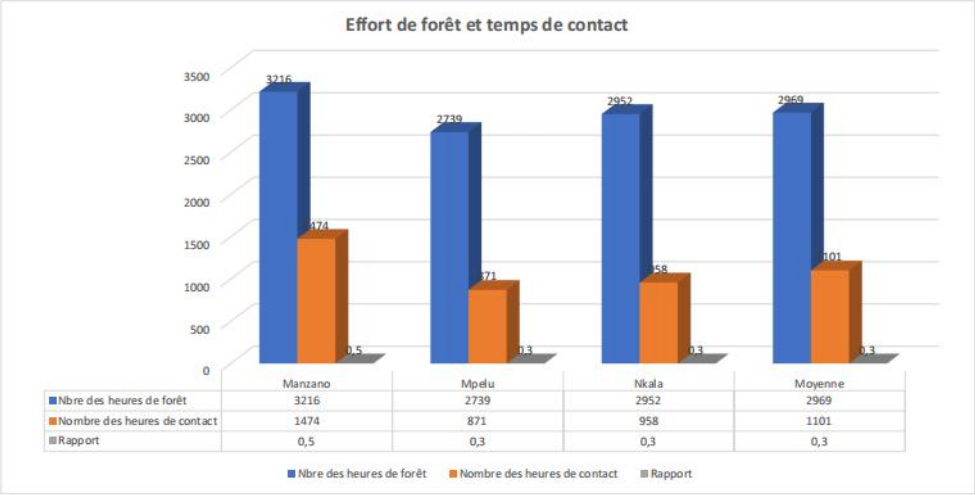

Considérant la figure 1, on constate que le site de Manzano a accompli beaucoup plus de temps de forêt et les heures de cintact que les autres.

Le site de Nkala vient en dernière position et Mpelu garde le niveau intermediaire.

La majorité des contacts ont été fait à une distance variante entre **15** et **40** mètres, avec une durée qui balance entre **2** et **6 heures**. Les contacts à proximité ont logiquement souvent été moins longtemps. Pour ne pas stresser les bonobos, les pisteurs se gardent toujours de rester à une distance raisonnable (pas moins de 10 mètres).

2.4. Utilisation d'habitat et activités des Bonobos.

Dans leurs taches journalières, les pisteurs ont eu à observer les bonobos dans les différents types d'habitats qui sont ; forêt primaire mixte à sous-bois fermé (FPMSF) ;forêt primaire mixte à sous-bois ouvert (FPMSO) ; forêt secondaire (FSEC); forêt à marantacées (FMAR) ; marécage (MAR) ; jachère (JAC) et savane (SAV). Ainsi les activités de nidification, l'alimentation, du déplacement (travelling) et de repos, dans ces différents habitats se présentent de la manière suivante :

Figure 4 : Synthèse d'utilisation d'habitat et d'activités des bonobos dans les trois sites d'habituation

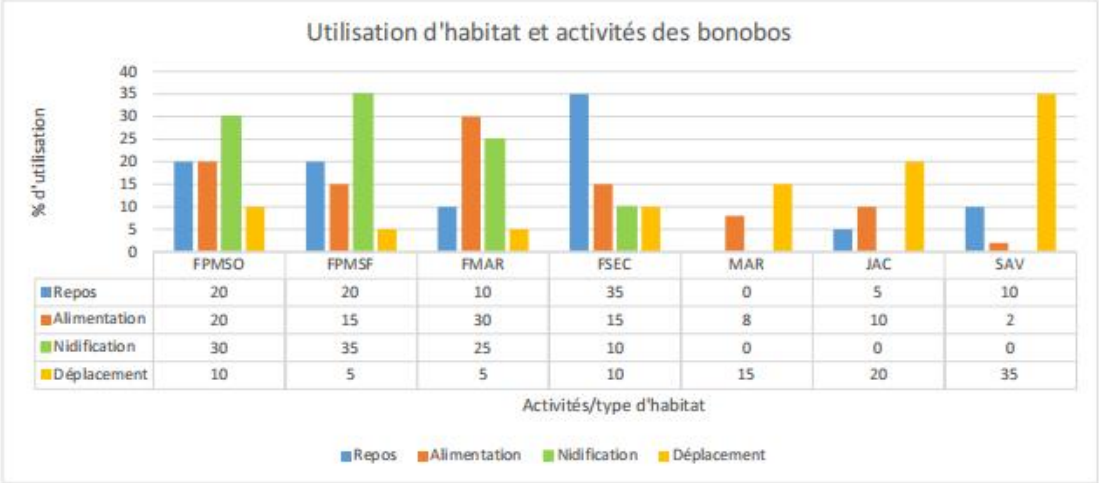

De ce graphique nous remarquons que les bonobos de la forêt de la Concession des Forêts des Communautés Locales de la Rivière Mbali (CFCL-RM), ont nidifié le plus dans la forêt primaire mixte à sous-bois fermé, suivi de la forêt primaire à sous-bois ouvert et forêt à marantacées. En ce qui concerne l'alimentation, ils se sont nourris dans tous les habitats mais bien plus souvent dans les forêts à marantacée et moins souvent dans les savanes. En rapport avec le repos, ils se sont reposés dans tous les habitats mais le plus souvent dans les forêts secondaires et nullement dans les marécages. Par rapport au déplacement, ils ont eu divers mouvements dans tous les habitats mais avec beaucoup plus de temps dans les savanes.

2.4. Suivi des activités humaines illégales

La proportion des activités illégales dans les trois sites d'habituation de la CFCL-RM pendant cette période se présente comme suit :

Figure 5 : Indices des activités humaines illégales

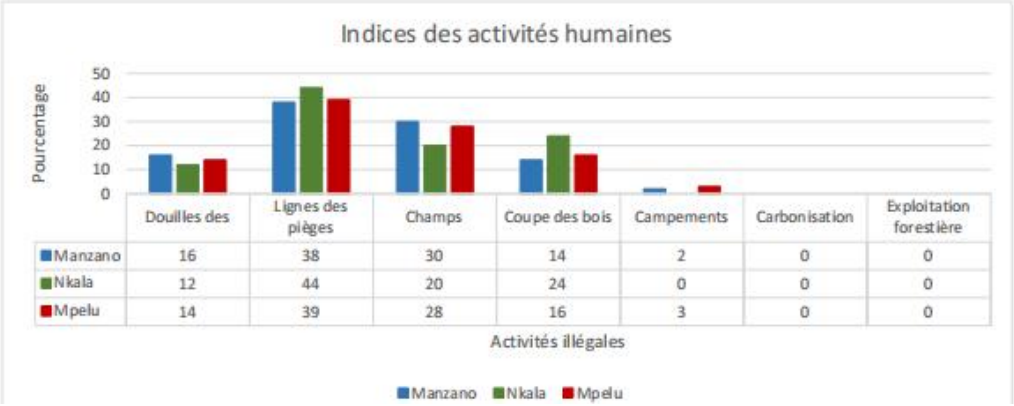

Cette figure montre que les proportions des lignes des pièges viennent en première position de tous les indices dans tous les sites (38 à44 %) et une absence totale des indices de carbonisation et de l'exploitation forestière industrielle. On remarque aussi une proportion assez importante des champs qui varie de 20 à 30 %, suivi des coupes des bois (14 à 24 %) et des douilles des cartouches dans les trois sites considérés.

2.5. Observations faites dans les autres sites de monitoring

(1) Site de Mbal-a-Kari (30 km de Mbee), localisé dans le terroir communautaire de Mbee.

Durant cette première année du projet, les 6 pisteurs de ce site, dont 5 natifs du village Mbee et 1 de Bodzuna, ont eu à travailler en 2 équipes (à raison de 3jours/3jours comme dans les sites d'habituation) cela de 5h-14h, excepté le dimanche, ils ont construit des maisons de passage, ont fait la pêche de subsistance sur place et y ont passé la

plupart de leur temps. Ils ont reçu comme matériel de travail, GPS Garmin 62SCX, piles rechargeables, 2 Boussoles, paires de jumelles, imperméables, torches, montres, 2 gourdes et 6 vélos.

Leur travail au cours de cette année a eu pour objectif de signaler la présence ou l'absence des mammifères, particulièrement bonobos et petits singes et de décourager les activités illicites afin diminuer pression humaine, de manière à permettre l'augmentation de la population de petits singes qui autres fois avait disparu.

Les données collectées au cours de cette année font état dans cette forêt de la présence des bonobos et d'autres espèces fauniques : *Lophocebus atterimus,* Red colobus, *Colobus angolensis*, *Cercopithecus Ascanius*, *C. neglectus, C. wolfii. Durant 98 jours de pistage, les pisteurs ont eu des rencontres, souvent des courtes durées (30 à 60 seconde) avec des bonobos, pendant lesquelles les animaux ont manifesté les reactions d'évitement et la fuite (intolerance), parceque population non habituée.*

Au cours de leurs expéditions, ils ont eu également à signaler et empêcher à plusieurs reprises des menaces des chasseurs provenant du côté du fleuve et aussi des braconniers des vaches passant par la forêt pour atteindre le camp d'une Société d'élevage de la place.

(2) Site de Lempu

Localisé à environ 6 Km de Bodzuna et s'étend jusque dans le terroir communautaire de Makaa. Caractérisé par un accès difficile, car entouré des marécages. 7 pisteurs sont commis à ce site dont (2 Makaa, 4 Bodzuna et 1 Nkoo), ils travaillent en 2 équipes (3jours/3jours) cela de 5h-18h, excepté le dimanche. Comme à Mbal-à-Kari, ils ont construit des maisons en savane non loin de la forêt, les permettant de rester sur place pendant 3 jours de travail. Ils ont reçu comme matériels et équipement de travail, GPS Garmin 62SCX, piles rechargeables, 2 Boussoles, paires de jumelles, imperméables, torches, montres, 2 gourdes et sécateurs.

L'objectif poursuivi dans leur travail est le monitoring des populations des primates (bonobos et petits singes) présentes dans cette forêt. Les données collectées durant cette période, en 189 jours pistage, font observer la présence des bonobos et d'autres petits singes les cas des Cercopithèques *(C.ascanius*, *C. neglectus et C. wolfii).* Les contacts avec les bonobos ont été souvent de courtes durées (1 à 3') à des distances variant de 40 à 100 mètres et les bonobos lancent des cris d'alerte au vu des pisteurs. Comme menaces relevées pendant cette période d'observation, la chasse de subsistance de la part de population de Nkoo et de Bodzuna.

(3) Site de Lefiri

Localisé dans le terroir villageois d'Embirima, emploie 6 pisteurs (dont 4 de Nkala, 2 de Nkoo) qui travaillent en 2 équipes (3jours/3jours) de 5h-14h, excepté le dimanche. Ils ont reçu comme dotation, GPS Garmin 62SCX, Boussoles, sacs à dos, jumelles, sécateurs, gourdes et 3 vélos. Ils poursuivent comme objectif, la réduction de la pression humaine afin de permettre l'augmentation

de la population des petits singes, bonobos et d'autres espèces fauniques. Les observations faites par les pisteurs pendant 212 jours de pistage, font état d'une faible présence des indices de présence des bonobos et signale la présence très remarquée des petits singes, les cas des Cercopithèques *: Cercopithecus Ascanius*, *C. neglectus, Lophocebus atterimus, C. wolfii.* Les données collectées font remarquer la présence des menaces par la chasse et l'agriculture de subsistance de la part des habitants de Nkoo.

2.6. Autres observations (D'autres espèces observées pendant cette période)

Dans leur travail de tous les jours, en dehors des bonobos les pisteurs ont eu à rencontrer d'autres espèces animales partageant les mêmes forêts que les bonobos, entre autres la Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), le Buffle de forêt (*Syncerus caffer nanus*), le Potamochère (*Potamochoerus porcus*), le Chevrotain aquatique (*Hyemoschus aquaticus*), le Céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*), le Céphalophe à dos noir (*Cephalophus dorsalis*), *Smutsia gigantea, Piliocolubus thollon, Lophocebus atterimus, Civettictis civetta, Hydrictis maculicolli, Atherurus africanus, Tragelaphus euryceros*, les Cercopithèques, les Colobidés…et tant d'autres espèces ornithologiques et herpétologiques ; la liste n'est pas exhaustive.

III.7. Résumé activités soutenues par BonoboWorld en 2023

Titre du projet : **Protection du bonobo et de son habitat par la culture des boutures du manioc améliorées dans la Concession Forestières des Communautés Locales de la Rivière Mbali.**

Introduction

Financé par BonoboWorld, le projet manioc dans la Concession Forestière des Communautés Locales de la Rivière Mbali (CFCL-RM) a consisté en l'aménagement des parcs à bois de la variété de bouture de manioc résistante à la pourriture.

I. Bénéficiaires

I.2. Parcs à bois de Nkala, Embirima et Nko

Il convient de signaler ici que les parcs à bois de Nko, Nkala et deux hectares (2 ha) de celui d'Embirima ont été mis en place à partir des tiges achetées à NGEBOLOBO. Le troisième hectare du parc à bois d'Embirima a été aménagé à partir des tiges collecté au précédent parc à bois d'Embirima.

Aussi, une bonne partie des tiges (boutures) d'Embirima s'est répandu dans la zone et dans les champs individuels des femmes concernées et ceux de leurs proches d'une manière incontrôlée, suite à la pratique coutumière.

Pour ce parc à bois, la récolte aussi bien de boutures que de tubercules a eu lieu au mois de février 2023. A cette période culturale, cent trente nouvelles femmes (nouveaux ménages) ont participé aux opérations culturales des parcs à bois de Nko, Nkala et Embirima et s'étaient aussi distribué la récolte et les boutures. Il convient de signaler aussi que comme en 2022, ces femmes ont aussi bénéficié des outils aratoires en 2023. Le tableau II présente le nombre de bénéficiaires en 2023.

Tableau II. Nombre de bénéficiaires

Parcs à bois	En 2023
Embirima	45
Nkala	45
Nko	40
T o t a l	130

Il ressort de ce tableau que le nombre total de bénéficiaires directs s'élève à 250 ménages.

II. Superficie cultivée avec la variété résistante

La superficie cultivée avec la variété résistante est évaluée à 35 ha dont 8 ha de parcs à bois. Le tableau II présente les densités de plantation. A Embirima, l'on avait utilisé le même terrain pour le nouveau parc à bois. Il au signaler que les espaces utilisés pour les parcs à bois continuent à être utilisé par les ménages bénéficiaires comme champs normaux qui suivent le même système traditionnel de production en termes de rotation de cultures.

Tableau III. Quantité de boutures utilisées dans les parcs à bois et des ménages

Parcs à bois

Au niveau des ménages			
2023 anciens bénéficiaires	Nkala 55 ha 220 000 ml	Embirima 60 ha 240 000 ml	Nko 55 ha 220 000 ml

directs			
2023 Nouveaux bénéficiaires directs	Nkala 14 ha 56000 ml	Embirima 14 ha 56000 ml	Nko 12ha 48 000 ml

Au niveau des ménages, il a été noté une densité de plantation variant de 13 à 15.000 plants / ha avec 4 à 5 boutures par mètre linéaire de tige. Ainsi les 136 000 ml des boutures reparties aux 120 ménages en 2022 ont permis de cultiver au total 34ha (Cultures 136 000 ml = 34 ha / 120 ménages). En 2023 les nouveaux ménages bénéficiaires ont cultivé 40 ha utilisant la variété résistante de manioc.

Il est ainsi actuellement estimé une superficie d'environ 210 ha cultivés avec la variété résistante de manioc mais sous le système traditionnel de production.

Ces espaces conquis sont utilisés généralement par les membres des communautés locales et plus particulièrement les femmes de manière libre sans aucune restriction, mais c'est la jachère qui devient la propriété de la personne l'ayant cultivé ou labouré pour la première fois. Dans les espaces savanicoles, les ménages pratiquent traditionnellement les systèmes d'associations des cultures. Ce qui vient en tête, c'est l'association manioc-arachide. L'arachide est récoltée après 3 mois et le manioc est récolté de manière échelonnée pendant 2 à 3 ans. Puis l'espace est laissé en jachère pendant une période plus ou longue entre 7 à 10 ans.

Mbou-Mon-Tour est en train d'appuyer techniquement les ménages exploitant les savanes en introduisant de nouveaux systèmes d'exploitation agricole qui permettent de sédentariser les exploitations agricoles de ménages, réduire la période de jachère et augmenter le rendement. Dans ces systèmes, MMT est en train d'introduire l'agroforesterie dont la rotation culturale, l'utilisation des engrais verts, l'exploitation mixte (production végétale, production animale) et l'assolement sont parmi les composantes des dits systèmes.

Nous envisageons d'introduire l'agroforesterie à la prochaine étape du projet et aussi mener une campagne de la sensibilisation-conscientisante afin de conseiller les communautés locales pour la pratique d'une jachère prolongé qui permettra au sol de se reconstituer et aussi d'éviter ou limiter l'évaporation excessive. Aussi, nous comptons vulgariser le système de paillage en utilisant entre autre les herbes arrachées lors des opérations de labour et des sarclages.

III. Rendement

Comme présenté au point II, le rendement en boutures à l'hectare a été évalué à 20 000 ml et celui en tubercules est de 100 paniers (soit 25 000 kg) en 2022.

Au regard de ce tableau, il sied de signaler que pour l'année 2022, les chiffres présentés ici en termes de production des boutures et de tubercules de manioc sont ceux constatés à la dernière opération de récolte (la récolte dans le parc à bois s'étant opérée de manière échelonnée).

Tout part du fait que, pour faciliter les opérations culturales, les femmes se sont partagé lopins de terre au sein du parc à bois quoi qu'en mono-bloc. Ainsi, chacune d'elle avait la responsabilité de veiller sur la portion de terre et pouvait allait répondre à ses tâches culturales selon sa disponibilité sans dépendre de celle des autres. Cela étant, trois facteurs expliquent les chiffres constatés à la dernière opération de récolte présentés dans ce rapport :

- Premièrement, la pratique coutumière à la matière de la récolte n'a pas facilité l'évaluation exacte de rendement, ici entre 3 à 4 mois avant la récolte principale de manioc, les femmes commencent le prélèvement des tubercules et aussi les boutures de manioc, par exemple dans un même trou où il y a 6 tubercules, elles peuvent prélever 2 tubercules le premier jour fois autant des trous pour avoir chacune 2 ou trois paniers, après avoir prélevé, elles recouvrent les trous sans toucher à la racine principale de bouture afin de lui permettre d'alimenter les tubercules restants sous le sol, quelques jours après elles reviennent avec le même pratique jusqu'au jour de la récolte principale dont on parle pour enlever complètement la bouture du sol il ne peut rester que peut être 1 ou 2 tubercules par bute de plantation, et c'est pareille pour les tiges (boutures) qui sont coupées progressivement pour être planter dans d'autres champs, c'est ça la raison principale ;

- Deuxièmement, l'effet de changement climatique, donc après la plantation des boutures de manioc s'en est suivi une longue période de sécheresse, et puis une longue période des pluies qui a immergé les champs pendant un temps ;
- Troisièmement, il se fait un constat de multiplication de faune sauvage dans la zone de conservation, dont spécialement les rongeurs appelés localement Simbiliki (Aulacodes) en savane qui coupent les tiges (boutures de manioc) sans parfois manger la totalité de ce qu'ils ont coupés et ils vont jusqu'à déterrer les tubercules de manioc pour en manger.

Mais pour l'année 2023, MMT a essayé de suivre de prêt grâce à l'Assistante Brinette qui est une agronome.

IV. Contribution à la sécurité alimentaire

Le projet a contribué considérablement à la sécurité alimentaire de 120 ménages qui ont participé aux travaux d'aménagement du parc à bois d'Embirima. La production en tubercules a été consommée à 4/5 par ménage et 1/5 a été vendu. Un panier coûte localement 8000 FC (soit 4$ USD).

V. Retour d'investissement

VI.1. Production en boutures et prix actuel

Du parc à bois d'Embirima 140 000 m linéaires (ml) ont été produits. Le prix actuel d'un ml est de 0,026$ (soit au total 3640 USD). En 2023, la production a varié selon les sites voir tableau IV).

Tableau IV : Production de boutures

Village	Fév. 2023	
	Surface	Mètres linéaires
Embirima	3 ha	59 800 ml
	1555$ US / 3,343 M FC	
Nkala	3 ha	48750 ml
	1 268$ US / 2,725 M FC	
Nko	2 ha	29 200 ml
	759$ US / 1,632M FC	

Valorisation 2023 : 0,026$ / 52 FC (soit 56 FC en 2023) par mètre linéaire

VI.2. Production en tubercule et prix actuel

Quant à la production des tubercules, du parc à bois d'Embirima l'on a produit 700 paniers (soit 17,5 tonnes) pour 7ha. Un panier coûte 4 $USD (soit au total 2800 $USD). En 2023, la production a augmenté (voir tableau V)

Tableau V. Production de tubercules

	Fév. 2023		
	Surface	*Tonnage*	*Rendement*

Embirima	15ha	80 T	5,33 T/ha
	12 800 $US / 27,520 M FC		
Nkala	14 ha	61 T	4,33 T/ha
	9 707 $US / 20,869 M FC		
Nko	13 ha	55 T	4,25T/ha
	8 840 $US / 19,060 M FC		

- *Valorisation 2023* : Un panier de tubercules (25 kg) >> 4$US / 8600 FC (1$US = 2150 FC), soit 0,16 $US / 344 FC par kg.
- *Utilisation 2023* (784kg /foyer):
  - 40% de la production pour la consommation propre (320 kg / foyer)
  - 15 % de la production pour l'entraide solidaire (118kg/foyer)
  - 45% à la vente (56,5 $US / foyer)

IV. PROGRAMME D'ECOTOURISME ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Pour cette année, nous avons reçu au total 83 visiteurs des diverses nationalités (touristes et chercheurs) dans notre site.

N*	Mois	Nombre	Qualité
1	Janvier	1	chercheur
2	Mai	4	chercheurs
3	Juin	6	touristes
4	Juillet	32	touristes
5	Aout	10	touristes
6	Octobre	4	chercheurs
7	Décembre	26	touristes
	Total	**83**	

Au courant de cette année, les recherches ont porté sur :

- ✓ Anthropologie de la conservation : CFCLs
- ✓ Analyse des données focales : socialité des bonobos
- ✓ Répertoire posturo-locomoteur des bonobos

V. PARTICIPATIONS AUX CONFERENCES ET ATELIERS EN 2023

a. MMT a pris part et a partagé son expérience au premier sommet de la jeunesse congolaise sur la biodiversité qui s'est tenu à Kinshasa, le 27 mai 2023. Avec comme thème global : **Objectif 30X30 de la biodiversité,** ce sommet a connu la participation du Ministère de l'Environnement et Développement Durable, et autres acteurs de la société civile. Ainsi, MMT a apporté sa contribution en développant comme thème « Approche de la conservation de la nature fondée sur le respect des droits des communautés locales ». Se basant sur la spécificité de l'approche et les réalisations de MMT, nous avons démontré que la foresterie communautaire se révèle comme le moyen le plus efficace pour atteindre l'objectif 30X30, en développant ce qui suit : L'objectif 30X30 ne peut être atteint sans l'implication totale de PACL, le respect de leurs droits, leur appropriation, car ce sont eux les vrais gardiens de la nature.

En effet, l'État congolais avait opté pour gestion classique, celle de la création des Aires Protégées (AP) comme stratégie pour enrayer la perte de la biodiversité. Malheureusement, cette stratégie a eu des résultats mitigés, car, les populations locales ont longtemps été tenues à l'écart de la gestion de ces AP et sans respect de leurs droits. Les communautés ont de ce fait eu l'impression d'avoir été sacrifiées au profit des animaux. Cependant, avec la foresterie communautaire, l'État congolais a prévu dans la loi sur le code forestier une politique forestière et des programmes communautaires de gestion forestière. Cette loi permet donc aux communautés d'obtenir légalement des droits d'utilisation et de gestion durable des ressources forestières de leurs terroirs sous le label de Concession Forestière des Communautés Locales et devenir des acteurs importants dans la gestion durable et intégrée de leurs forêts et ainsi les amener à rentabiliser les ressources forestières et services environnementaux pour leur auto-développement. A l'issue de notre présentation, les participants ont manifesté leur joie pour certains d'apprendre pour d'autres d'approfondir leur connaissance sur l'approche de la foresterie communautaire.

b. Le Président de MMT, M. Jean-Christophe BOKIKA a pris part au « **One Forest Summit** » organisé 1er au 3 mars à Libreville, au Gabon. Cet événement était marqué par la présence du Président Français Emmanuel Macron et du Président Gabonais Ali Bongo. Le thème global de ce sommet était : **Les espèces forestières menacées et**

emblématiques et la diversité culturelle des communautés locales. L'intervention de M. BOKIKA a porté sur le sujet «**La dette du Bonobo».** Il a lors de son intervention démontré comment une culture locale a pu protéger le Bonobo, dans un habitat proche des grandes villes (Kinshasa et Brazzaville) où il y a une forte pression sur la faune et la flore, en termes de demande de viande brousse et du bois.

c. Participation de MMT à l'Assemblée Générale et à Atelier stratégique de L'Alliance GSAC 2023 tenu du 1er au 8 février 2023.

d. Mr Claude Monghiemo a participé à l'atelier de lancement de l'étude sur le capital forestier de la RDC à Kinshasa, organisé par le Ministère de l'Environnement & Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

e. En octobre, le Président de MMT, Mr. Jean-Christophe BOKIKA a participé au Colloque organisé par UICN à Paris. Il a à cette occasion démontré comment dans son travail MMT concilie le développement et la conservation de la biodiversité.

VI. RENFORCEMENT DE CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET FORMATIONS

En vue de renforcer ces capacités organisationnelles, l'équipe de MMT a pris part à des formations et ateliers qui lui ont permis de se mettre a niveau et de répondre aux exigences professionnelles. Ainsi nous citons :

- Au mois de juin, un membre de l'équipe de MMT, M. Peter Mpilembo a pris part à la formation organisée par BFK International dans la ville de Kindu en RDC. La formation a porté sur la valorisation économique de CFCL, avec comme thème principal « Vers l'entrépreneuriat écologique en RDC ». L'objectif de la formation était de répondre au besoin des communautés et des OSC, celui de voir les CFCL générer des revenus et améliorer les conditions de vie tout en préservant la biodiversité ;

- L'équipe technique et comptable de MMT a participé à l'Atelier de partage d'expériences et de renforcement des capacités oraganisé par la RFN. Cet atelier a été organisé entre le mois d'octobre et novembre à Kinshasa avec l'objectif de renforcer les capacités administratives et financières des Organisations accompagnées par RFN ;

- Au mois d'août un membre de MMT, Madame Augustine Kasambule, Chargée de la communication, a pris part à la formation de renforcement des capacités organisée par l'Alliance pour la protection des Grands Singes en Afrique Centrale (AGSAC). La formation a porté sur « la stratégie de communication et de plaidoyer ». Après avoir bénéficié de cette formation, la chargée de communication a organisé à son tour des séances de restitution en vue de faire bénéficier ces informations à toute l'équipe.

VII. NOS PARTENAIRES

MMT est en partenariat avec les structures ci-après :

- ✓ Rainforest Foundation Norway (RFN) : Soutient MMT dans la gestion durable de forêts ;
- ✓ Synchronicity Earth (SE) **:** appuie MMT dans la conservation, protection et restauration de la nature ;
- ✓ World Wild Fund for Nature (WWF) : apporte un appui technique à l'habituation de bonobos ;
- ✓ Play For Nature : soutient MMT dans la sensibilisation au travers des activités sportives ;
- ✓ Fondation AUDEMARS PIGUET : Soutient les projets de MMT pour aider les communautés à préserver leur mode de vie et une culture respectueuse de l'environnement ;
- ✓ Fondation Arcus : appui MMT dans le suivi de bonobos et la suveillance forestière ;
- ✓ Bonobo ECO : soutient MMT dans la recherche scientifique sur les bonobos ;
- ✓ Bonobo World : accompagne MMT dans la conservaation des bonobos ;
- ✓ Bonobo jeans : Soutient les activités de terrain de MMT
- ✓ Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) : appui la sensibilisation de proximité ;
- ✓ Conservatoire pour la Protection des Primates (CPP) : appuie MMT dans la sensibilisation et surveillance forestière ;
- ✓ UICN/PPI/FFEM : appuie MMT dans les activites sociéconomiques, le salaire et équipement des pisteurs ainsi que dans la Forsterie Communautaire ;
- ✓ Prix Equateur : appuie MMT dans le réseautage et opportunités de financement ;
- ✓ Prix Ashden : appuie MMT dans le réseautage et opportunités de financement ;
- ✓ SGP/UNOPS/PNUD/FEM : appuie MMT dans des projets de réboisement et les activités socio-économiques ;
- ✓ Alliance pour la conservation des Grands Singes en Afrique Centrale (AGSAC) : regroupement qui aide des ONG membres à augmenter leur visibilté et leur legitimité sur le plan international.

QUELQUES REALISATIONS

- ✓ Contribution à la sécurité et diversification alimentaire par l'agriculture durable via la vulgarisation du manioc, la culture de pomme terre et l'élevage des volaille et des caprins.

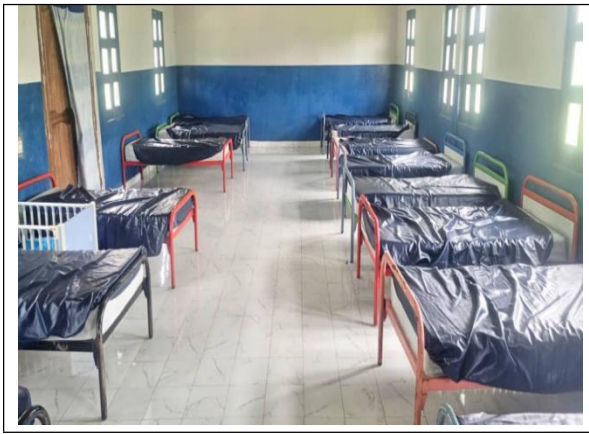

- Construction des forages d'eau et de pont

- Dévelopement de l'écotourisme et recherche scientifique